

# DÉTOURS



Bulletin Municipal de Reichshoffen - Nehwiller / Hiver 2025





Journée du patrimoine juif - 14 septembre



Exposition de Fruits - 28 septembre



Cérémonie des Champions - 17 octobre



Spectacle "Extras-terrestres" - 11 octobre



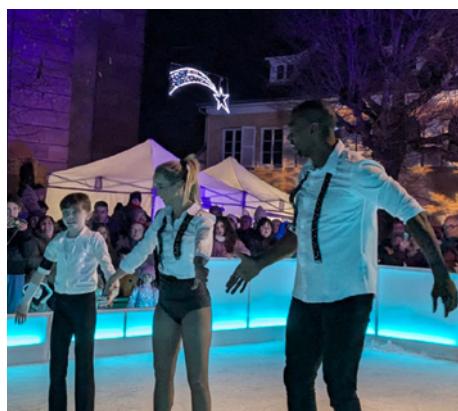
Courses CAF et Reichshoffenoise - 19 octobre



Soirée Halloween à Nehwiller - 31 octobre



Cérémonies commémoratives du 11 novembre à Reichshoffen et à Nehwiller



Soirée inaugurale du Marché de Noël - 5 décembre



## p. 4 à 5 : Actualités

Cérémonie des Vœux 2026 / Les Amis du Lundi Ludique / Concours Photo, les lauréats dévoilés / 2025 à Nehwiller Nouveau visage à l'Espace Cuirassiers Ramassage des sapins par Reichshoffen Animation Élections municipales, appel aux assesseurs et scrutateurs

## p. 6 : Municipalité

Les principales décisions du Conseil Municipal Tribune citoyenne

## p. 7 à 8 : Zoom sur... Revalorisation du centre-ville, une dynamique à entretenir et à intensifier / Réaménagement de la place de la Charte, Pour un centre-ville plus fonctionnel

## p. 9-11 : Cadre de vie

Récupération des eaux de pluie au Complexe sportif Aménagement du sentier au fil de l'eau Sécurité routière, extension de la "zone 30" Autres chantiers en cours Esselsbreckel, à nouveau opérationnel Nehwiller, fin des travaux rue d'Alsace Démarches : demande d'urbanisme et déclaration des travaux

## p. 12 à 13 : Au cœur de la cité

Vente de bois de chauffage : par adjudication dès 2026 La Ville s'engage contre le frelon asiatique SMICTOM, des sacs pour vos biodéchets État civil

## p. 14 : Jeunesse

Conseil Municipal des Jeunes, un automne entre mémoire et solidarité

## p. 15 : Manifestations

# Mentions légales

Directeur de la publication : Hubert Walter.

Rédaction : J.G. Clément - N. Peter - F. Schneider - E. Waechter.

Mairie de Reichshoffen - 8 rue des Cuirassiers - 67110 Reichshoffen

Tél. : 03 88 80 89 30 - Fax : 03 88 80 89 40

site : [www.reichshoffen.fr](http://www.reichshoffen.fr) - mail : [mairie@reichshoffen.fr](mailto:mairie@reichshoffen.fr)

[www.facebook.com/villedereichshoffen](http://www.facebook.com/villedereichshoffen) - [www.instagram.com/ville\\_de\\_reichshoffen/](http://www.instagram.com/ville_de_reichshoffen/)

Crédit photos : Ville de Reichshoffen - J.-M. Lafleur - J.-P. Roess - E. Waechter.

Impression : Imprimerie Commerciale

Dépôt légal dès parution.

## Chers habitants

Lorsque vous lirez ce « Détours », nous serons en pleine période de Noël-Nouvel An, une sorte de parenthèse dans le cycle des saisons permettant fêtes, rencontres, moments partagés selon nos souhaits et possibilités.

Lors de la période de l'Avent, nous vous avons à nouveau proposé des animations, des décorations, des illuminations pour introduire cette période et mettre de la chaleur et de la magie dans nos quotidiens et égayer l'ambiance économique, sociale et politique de notre pays. Ce fut une réussite.

Grâce à nos actions d'embellissement, de fleurissement, d'animations tout au long de l'année, à l'instar des dernières semaines, le dynamisme et l'attractivité de notre ville se sont amplifiés au fil des années, le centre-ville continue de se développer et d'évoluer. Certes des travaux sont encore en cours et à venir au premier semestre de 2026 ; de nouvelles activités commerciales vont bientôt s'installer.

Un beau travail a été réalisé pour transformer notre cité depuis plusieurs décennies et la grande majorité des habitants de notre territoire du Nord Alsace et des visiteurs venant d'ailleurs le confirment et ils nous citent.

« Reichshoffen, une ville jardin où il fait bon vivre. »

Merci à toutes les personnes, des élus, des agents communaux, des partenaires, des habitants et acteurs économiques de notre commune, qui nous ont accompagnés dans ce sens et avec qui nous avons partagé l'ambition

de la revitalisation et du développement de notre centre et de la ville, et réalisé projets, actions, manifestations ...

Toutes ces graines semées, dont certaines ont déjà grandi voire fleuri, d'autres le feront dans les mois à venir, se transforment et améliorent l'image de Reichshoffen-Nehwiller.

Tout cela s'inscrit dans le temps, sans baguette magique ni de super héros de redressement, mais avec du travail suivi au quotidien, parfois dans l'ombre, et des médiations continues avec les personnes volontaires et engagées sur le même chemin : c'est ce qui fait la force d'une démarche pour le bien collectif et la dynamique d'une cité.

Le 11 novembre dernier, devant le monument aux morts, nous avons parlé de paix à construire encore et encore dans le contexte de conflits internationaux existants en regardant et comprenant notre propre histoire alsacienne régionale. Le message de Noël est aussi un message de paix, de fraternité, de respect, de partage, et ce depuis très longtemps déjà, sans idéologie extrême et sans ambitions personnelles de pouvoir et de rejet ou d'oppression de l'autre.

Que ce message nous accompagne pendant ce temps de fête de fin d'année et nous encourage à aborder 2026 avec confiance et sérénité.

Scheni Wihncachte un e friedliches nejes Johr,

Votre maire,  
Hubert Walter.



## Cérémonie des Vœux 2026

Que cette année soit un jardin où se cultivent des idées originales.

Que chaque fleur soit une nouvelle pensée créative.

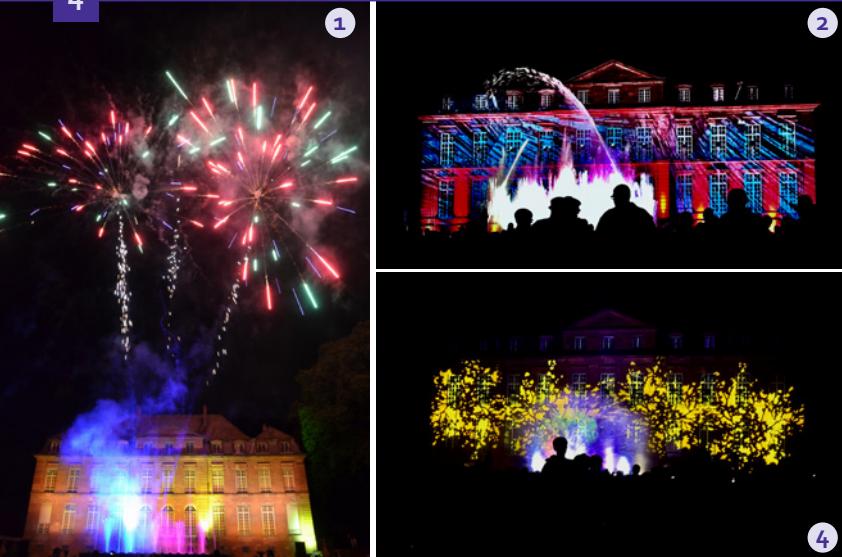
Que chaque action contribue à l'essor de votre jardin.

Bonne année

fructueuse et pleine de réussites vous souhaitent le Maire Hubert Walter le Maire Délégué Jean-Marc Lellé, les adjoints et l'ensemble du Conseil Municipal

**Cordiale invitation à la Cérémonie des Vœux vendredi 16 janvier 2026 à 19h à La Castine**

4



## Les Amis du Lundi Ludique

*Vous voulez rompre avec la routine, partager des fous rires et rencontrer de nouvelles personnes ?*

*Les Amis du Lundi Ludique vous attendent, toutes les deux semaines, pour des lundis après-midis dédiés aux jeux de société, aux cartes et à la bonne humeur.*



Peu importe votre âge, votre niveau ou vos centres d'intérêts, tout le monde est le bienvenu... même les hommes ! L'important est de venir avec l'envie de s'amuser et de partager.

Pour vous inscrire ou vous renseigner, contactez la mairie au 03 88 80 89 30. **Rendez-vous le 5 janvier à la Maison des Associations** (22 rue de la Liberté) pour la prochaine rencontre !

## 2025 à Nehwiller

L'année 2025 s'achève et je tiens une fois de plus à remercier tous les bénévoles qui ont donné de leur temps pour le nettoyage des deux cimetières du village le 25 octobre dernier.

L'année fut comme toujours riche en manifestations avec entre autres la nouvelle Fête d'Été qui fut un énorme succès. Un grand merci à tous les membres des Kirschenknibber pour leur enthousiasme. La Veillée de Noël du samedi 20 décembre clôt les festivités annuelles avec un concert de la chorale « Les Amis Chanteurs » de Lembach suivi d'un moment convivial organisé par les Kirschenknibber.

Cette année, les naissances d'Élise, Paul et Amélia sont venues égayer le village, nous leur souhaitons la bienvenue et nous adressons également une pensée à nos ainé(e)s Pierre Trautmann 94 ans, Louise Bender 98 ans et notre doyenne Odile Wolff 103 ans.

En cette fin d'année, mes collègues et moi-même vous souhaitons à tous nos meilleurs vœux « gueter Rutsch in's neje johr » !

Jean-Marc Lellé,  
Maire Délégué de Nehwiller.

## Concours Photo, les lauréats dévoilés

*Les prix du Concours Photo, sur le thème "Fête, lumière et couleur à Reichshoffen-Nehwiller", ont été remis aux lauréats à l'occasion de la Cérémonie des Champions, le 17 octobre dernier.*

Le jury, qui s'était réuni au courant du mois de septembre, a désigné les lauréats suivants :

**1<sup>er</sup> Prix : Thierry PERRIN** 1

**2<sup>e</sup> Prix : Sabine BALTZ** 2

**3<sup>e</sup> Prix : Mathias WEBER** 3

**1<sup>er</sup> Prix Junior : Esteban PINEIRO** 4

**2<sup>e</sup> Prix Junior : Cédric WEHRMULLER** 5

Une exposition composée d'une photo de chaque participant était exposée dans le hall de la Castine du 15 au 30 octobre 2025. On constate que Reichshoffen en Fête a été une grande source d'inspiration.



# Nouveau visage à l'Espace Cuirassiers

*Morgane Fischer a rejoint la Ville de Reichshoffen le 6 octobre 2025 au sein du Pôle Conciergerie Salles et Complexe Sportif.*

## Pouvez-vous vous présenter en quelques mots ?

Je m'appelle Morgane Fischer et j'ai 33 ans. Je vis à Lampertsloch et je suis pacée.

## Quel a été votre parcours avant de rejoindre la Ville de Reichshoffen ?

Après avoir obtenu mon BAC professionnel secrétariat, j'ai eu quelques emplois dans divers domaines. J'ai ensuite intégré la Gendarmerie Nationale, j'ai été en poste en brigade en Bretagne et en Alsace. Après douze ans de service, j'ai choisi de me réorienter.

## Pourquoi avez-vous choisi de travailler pour la mairie de Reichshoffen ?

J'ai choisi de travailler pour la commune de Reichshoffen afin de rester au service des personnes, dans une relation de proximité comme je le faisais auparavant. Le poste que j'occupe maintenant me permet d'être utile et polyvalente.

## Quelles sont vos principales missions ?

Mes missions sont variées. Je gère les locations de l'Espace Cuirassiers et de la cour des Tanneurs (accueil du public,



rédaction des contrats, réalisation des états des lieux...). Je m'occupe de l'entretien général de l'Espace Cuirassiers. De plus, je suis placière le jeudi lors du marché hebdomadaire et lors des foires annuelles.

## Après ces quelques semaines, quel est l'aspect de votre travail que vous appréciez le plus ?

Je m'épanouis dans l'ensemble de mes nouvelles missions. Ce changement de vie est un nouveau challenge pour moi. J'apprécie particulièrement d'être polyvalente, mes journées ne se ressemblent pas.

## Comment les habitants peuvent-ils vous contacter s'ils sont intéressés par la location d'une salle ?

Pour la location de l'Espace Cuirassiers ou de la cour des Tanneurs, on peut me contacter par téléphone au 0632.25.50.52 ou par mail : [espace.cuirassiers@reichshoffen.fr](mailto:espace.cuirassiers@reichshoffen.fr).

# Ramassage des sapins par Reichshoffen Animation

*Après les fêtes, offrez une seconde vie à votre sapin ! Cette année encore, l'association Reichshoffen Animation organise la collecte des sapins de Noël à Reichshoffen et Nehwiller.*

**Samedi 10 janvier 2026 dès 8h**, les bénévoles de l'association passeront dans les rues pour ramasser les sapins déposés devant les habitations.

Pour faciliter leur tournée, il suffit de déposer votre sapin - sans décoration ni sac -, sur le trottoir la veille au soir.

Les arbres recueillis seront broyés puis valorisés en compost communal, poursuivant ainsi leur cycle dans le respect de l'environnement.



5

# Élections Municipales : appel aux assesseurs et scrutateurs

*Les dimanches 15 et 22 mars 2026 se dérouleront les élections municipales et communautaires.*

À chaque tour de scrutin, plus de 120 personnes s'investissent dans les 5 bureaux de vote de Reichshoffen-Nehwiller pour assurer le bon déroulement des opérations électorales. Afin de garantir la transparence et la fluidité du processus, la Ville lance un appel à tous les citoyens et citoyennes souhaitant s'engager en tant qu'assesseurs ou scrutateurs volontaires.

## Comment participer ?

Pour devenir assesseur ou scrutateur, il suffit d'être inscrit sur la liste électorale de la commune et d'être disponible le jour du scrutin, pour une durée d'environ 2h30 en journée ou en fin de journée (pour les scrutateurs participant au dépouillement des bulletins de vote).

Si vous êtes intéressé, contactez le service État Civil au 03 88 80 89 33 ou par mail : [etat.civil@reichshoffen.fr](mailto:etat.civil@reichshoffen.fr).



# Les principales décisions du Conseil Municipal

## Conseil Municipal du 21 octobre 2025

Une subvention exceptionnelle d'investissement de 70 000 € a été attribuée à l'Association Culturelle de REICHSHOFFEN (A.C.R.) pour financer les travaux de renouvellement du matériel scénique et cinématographique ainsi que le relamping de l'éclairage de la scène.

Dans le cadre de la revitalisation du bourg centre, le Conseil a approuvé la convention de partenariat « Accompagnement des commerces en ruralité pour la revitalisation des bourgs » (dispositif ACCOR) avec la Région Grand Est pour la création, la rénovation et l'embellissement des locaux commerciaux.

La convention avec le SYCOPARC pour la gestion de la Réserve Naturelle Régionale du Plan d'eau a été renouvelée. Celui-ci offre un appui technique pour assurer la mise en oeuvre du plan de gestion qui sera révisé en 2026.

Le Conseil a pris acte du rapport d'activité 2024 du Pôle d'Équilibre Territorial et Rural d'Alsace du Nord (PETR), du rapport annuel 2024 du service public de prévention et de gestion des déchets ménagers et assimilés (SMICTOM) et du rapport annuel 2024 sur le prix et la qualité du service public de l'eau (SIAEP).

6

## Conseil Municipal du 25 novembre 2025

L'ensemble des loyers et tarifs communaux pour l'année 2026 a été approuvé à l'unanimité.

Le Conseil a attribué une subvention de fonctionnement de 12 800 € à l'A.C.R. pour le soutien aux activités du Musée Historique et Industriel, Musée du Fer. Parallèlement, un avenant modifiant la convention de financement 2025 avec l'A.C.R. en raison d'un excédent de fonctionnement constaté au budget de cette dernière, a été approuvé avec une diminution de 60 000 € pour 2025.

Un dispositif d'aide financière destiné aux particuliers pour la destruction de nids de frelons asiatiques présents sur leurs propriétés situées sur le ban communal a été instauré (voir article p. 12).

Côté forêt communale, l'État Prévisionnel des Coupes et les Travaux d'Entretien et de Renouvellement (E.P.C.-T.E.R.) élaboré par l'O.N.F. pour l'année 2026 a été approuvé.

Il a également été décidé que la vente de lots de bois de chauffage aux particuliers s'effectuera par adjudication (voir article p.12).

## Tribune citoyenne

*Les articles publiés dans cette rubrique n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs.*

### Reichshoffen - Nehwiller Une Équipe, une dynamique volontaire et renforcée

Ce mandat municipal 2020-2026 touche à sa fin.

Merci pour votre confiance accordée en 2020.

Nous avons essayé de mettre en œuvre le programme proposé malgré les années 20/21 très compliquées avec et suite au Covid et beaucoup de tergiversations concernant les autorisations de travaux de la part de l'Etat et des financeurs potentiels face à la brume politique qui couvre notre nation.

La situation économique demandait des adaptations.

Malgré des retards, notre bilan est positif, il suffit d'ouvrir les yeux.

Notre volonté était de toujours servir la collégialité pour le bien-être général et non les ambitions et exigences personnelles des uns et des autres.

On ne peut dire oui à tout.

En cette période d'incertitudes, nous vous souhaitons d'agréables moments de fêtes de fin d'année.

Hubert Walter.

---

### Groupe UNIS Reichshoffen-Nehwiller

Pas de texte transmis

---

### Reichshoffen Nehwiller Autrement

Vive la privatisation : La fibre avec Vialis? Soit vous pouvez être raccordé facilement, soit vous n'avez qu'à faire poser à vos frais une nouvelle gaine. Pourtant Mr le maire nous avait dit lors des réunions de quartier, que notre nouveau fournisseur d'accès, avait une obligation de maintien du service pour les abonnés au réseau de la régie. Pour ma part le choix est fait, je vais après plus de 20 ans passer à un autre opérateur.

Marc HASSENFRATZ

# Revalorisation du centre-ville, une dynamique à entretenir et à intensifier

Installation d'un nouveau commerce, ouverture d'un restaurant et actualités festives marquent cette fin d'année. Les acteurs locaux se mobilisent pour redonner du souffle à l'activité économique et renforcer l'attractivité du cœur de ville. Les travaux en cours vont aussi dans ce sens (voir p. 8).

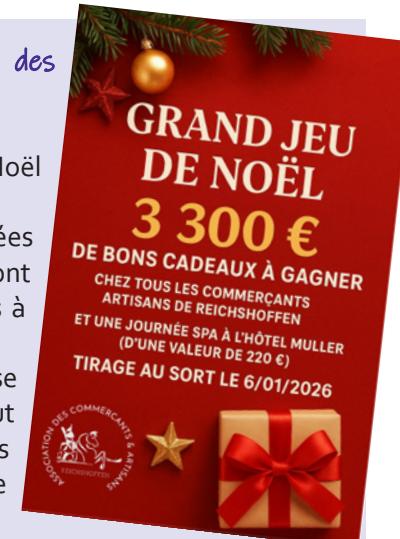
Les commerçants à l'heure des fêtes de fin d'année

Dernière ligne droite avant Noël et la soirée du 31 décembre !

Pour vos achats, vos idées cadeaux, nos commerçants sont là, motivés, souriants et prêts à vous accueillir.

Cette année encore, on mise sur la proximité et surtout sur le plaisir de faire vivre les commerces et artisans de Reichshoffen-Nehwiller.

Pour pimenter les fêtes, l'ACAIRN a mis en jeu plus de 30 bons cadeaux de 100 € et une journée SPA d'une valeur de 220 €.



## Concours "Belles, les vitrines de Noël"

Il vous reste encore quelques jours pour élire votre vitrine préférée : rendez-vous chez les commerçants participants ou directement sur la page Facebook Made in Reichshoffen !



## Laila & Badr relancent « Le Restaurant de la Gare »

Nouveau décor, cuisine soignée, accueil chaleureux... après des mois de suspense, Laila et Badr s'apprêtent à ouvrir les portes de leur restaurant sous l'enseigne « Terre de Saveurs ». L'ouverture officielle sera annoncée très prochainement, mais vous avez peut-être déjà eu le plaisir de les croiser au stand du marché de Noël.



## Un nouveau barbier arrive bientôt au centre-ville

Voilà une nouvelle qui va faire plaisir à ceux qui aiment sortir tout beaux tout frais : Monsieur Osman, coiffeur-barbier, s'installe bientôt au 3 rue de la Liberté à Reichshoffen.

Un nouveau commerce, une nouvelle énergie, et surtout un service attendu par beaucoup.



ACCOMPAGNEMENT DES COMMERCES EN RURALITÉ POUR LA REVITALISATION DES BOURGS ET DES VILLAGES

LA RÉGION GrandEst Pacte pour les RURALITÉS Reichshoffen Nehwiller

**ACCOR**

LES COMMERCES AU CŒUR DE L'ATTRACTIVITÉ DE LA COMMUNE DE REICHSHOFFEN

Améliorer la qualité de l'offre commerciale Renforcer l'attractivité économique Embellir les locaux commerciaux

## Le dispositif ACCOR arrive à Reichshoffen en 2026

À partir de 2026, la commune déployera le dispositif ACCOR (Accompagnement des Commerces en Ruralité pour la Revitalisation des bourgs).

Cofinancé par la Ville et la Région Grand Est, ce programme s'inscrit dans notre stratégie de revitalisation du centre-ville. Il permettra aux artisans et commerçants de moderniser, rénover ou embellir leurs locaux, pour offrir un cadre toujours plus agréable et accueillant aux clients.

# Réaménagement de la place de la Charte

## Pour un centre-ville plus fonctionnel

*Les travaux place de la Charte, initialement prévus en octobre 2024, ont finalement démarré fin septembre 2025 après les fouilles archéologiques imposées. Aujourd'hui, le chantier avance bien et le secteur « rue du Moulin, rue des Baigneurs » est, pour l'instant, rouvert uniquement aux riverains.*

### Pourquoi réaménager la place de la Charte ?

La place de la Charte, espace central de notre ville, présentait plusieurs inconvénients :

- des places de stationnement étroites, mal disposées et difficiles d'accès.
- des accès au parc de l'île Luxembourg méconnus qui passaient souvent inaperçus.

L'objectif ? Transformer cet espace en un lieu de vie agréable, fonctionnel et respectueux de l'environnement, en accord avec les exigences de la loi Climat et Résilience.



Décroûtage d'enrobé sur toute la zone concernée par les travaux.

Création des zones d'infiltration des eaux pluviales. La pose du laitier sur le géotextile permet de garantir la stabilité et le drainage, en évitant le mélange du sol naturel avec les éléments rapportés.



Pose des bordures, délimitant les différents espaces : chaussée, places de stationnement, zones végétalisées...



Ces travaux sont financés par :



### Où en est-on aujourd'hui ?

En quelques semaines, le chantier a bien avancé. La chaussée des rues du Moulin et des Baigneurs est à nouveau carrossable et la circulation est rétablie pour les riverains. Dans cette zone, il reste à finaliser les places de stationnement et la végétalisation.

La pose des bordures et le pavage sont en cours dans les rues de l'Étoile et de la Tour.

Une pause de 3 semaines est prévue pendant les fêtes de fin d'année, avant la reprise selon les possibilités liées à la météo.

Ce chantier représente un budget de 1 059 822 €, subventionné par la Région Grand Est et les Fonds Vert par le biais de l'Agence de l'eau Rhin-Meuse.

D'ici le printemps, la place de la Charte sera un espace repensé pour tous : plus accessible, plus vert, plus convivial.

Finalisation du revêtement de surface sur la chaussée. La partie centrale sera végétalisée.

# Gestion durable de l'eau, Récupération des eaux de pluie au Complexe sportif

*En octobre 2025, les travaux de déraccordement des eaux de pluie ont été lancés au Complexe Sportif.*

Les travaux engagés permettront de récupérer les eaux de pluie des gouttières de l'ensemble des bâtiments, ainsi que l'eau de la piscine, neutralisée après traitement. Ces eaux seront stockées dans un bassin de 1 000 m<sup>3</sup>, puis utilisées pour l'arrosage des terrains de football, permettant ainsi des économies en eau potable et en traitement des eaux usées.

## Un projet adapté au terrain

Le bassin de rétention des eaux pluviales, d'une capacité de 1 000 m<sup>3</sup>, est implanté en contrebas du complexe sportif. Initialement prévu pour être enterré, le bassin a finalement été conçu en surface pour des raisons techniques et hydrauliques. Son emplacement a été choisi en fonction de la topographie naturelle du site, permettant une circulation gravitaire de l'eau. Les terres excavées sont réutilisées sur place, limitant ainsi les coûts et l'impact environnemental.



Les conduites d'eau du complexe sportif ont déjà été déraccordées du réseau d'assainissement. La bâche étanche, essentielle pour éviter toute infiltration, a été posée rendant le bassin de rétention opérationnel. Dès à présent, l'eau récupérée y est directement orientée. L'objectif est d'optimiser la collecte des eaux de pluie pendant les saisons les plus humides.

Un local technique, situé hors d'eau, sera aménagé pour faciliter la maintenance et l'entretien. Il abritera la pompe qui redistribuera l'eau vers les terrains de football, ainsi qu'une station de traitement et de filtration qui garantira la qualité de l'eau envoyée dans le système d'arrosage automatique existant.

En cas de surverse, un méandre végétalisé et enroché sera aménagé vers un fossé existant, permettant de casser la vitesse de l'eau et de favoriser la biodiversité locale.

Les travaux devraient s'achever courant mars 2026.

Coût de l'opération :  
694 609,20 € T.T.C.  
Une demande de subvention a été déposée auprès de l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse au titre des Fonds Vert.



# Aménagement du sentier au fil de l'eau

*Le sentier piétonnier au fil de l'eau se pare de nouveaux atours pour agrémenter vos promenades.*

Avec la démolition du presbytère cet été, le tracé du sentier reliant le parking du Musée et le parc de la Mairie a été modifié. Dès septembre, l'entreprise SOTRAVEST a réalisé le cheminement en pavés roses, identiques à ceux existants. L'arche, autrefois placée devant le presbytère, matérialise désormais l'entrée du parc.

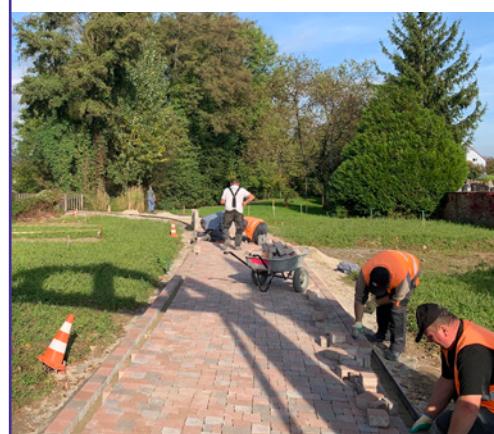
Côté rivière, les aménagements sont en cours de finalisation : tables de pique-nique, bains de soleil, bancs et espace de jeux avec pelleteuse pour les plus petits... Pour des raisons d'approvisionnement, les autres équipements ludiques - balançoire double, balançoire corbeille et atelier de grimpe - ne seront installés qu'en début d'année prochaine. Ces installations créeront une aire de jeux adaptée à tous les âges, à proximité d'un espace de détente et de rencontre pour les familles et les accompagnateurs.

Pour rappel, le projet global d'aménagement de la place de l'Église s'élève à 720 062,04 € H.T., subventionnés par l'État au titre de la DETR (Dotation d'équipement des territoires ruraux) à hauteur de 300 000 € et par la Région Grand Est à raison de 210 885 €.

**LA DETR**  
Dotation d'équipement des territoires ruraux



**Grand Est**  
ALSACE CHAMPAGNE-ARDENNE LORRAINE



## Sécurité routière, extension de la "zone 30"

*Dans le cadre de sa politique de sécurité routière, la Ville étend la zone limitée à 30 km/h à plusieurs rues situées à proximité immédiate du groupe scolaire F. Grussenmeyer.*

Les rues concernées :

- rue des Romains, de la rue d'Eberbach jusqu'au rond-point Cuirassiers
- rue des Cuirassiers,
- rue de la Liberté, du rond-point Liberté jusqu'au carrefour des rues du Général de Gaulle, du Général Koenig et du Général Leclerc.

Cette extension, décidée par arrêté municipal cet été, vise à renforcer la sécurité des enfants, des parents et des riverains aux abords de l'école. Réduire la vitesse permet de limiter les risques d'accidents, de faciliter les traversées piétonnes. Les nouveaux panneaux de signalisation seront installés courant décembre, rendant ces mesures opérationnelles dès leur pose.



10



## Esselsbreckel, à nouveau opérationnel

*La passerelle Esselsbreckel, qui enjambe le Schwarzbach près du plan d'eau et des bassins de l'APPMA, présentait des faiblesses dues au vieillissement induit par l'environnement humide sur la rivière.*

La Ville a engagé les réparations nécessaires dans un souci de « circuit court » : l'entreprise Trautmann a renforcé la structure portante, puis a posé le nouveau tablier et le garde-corps en châtaignier provenant de la forêt de la HARDT (entre Nehwiller et Jaegerthal), débité par l'entreprise DUBOIS. Les promeneurs pourront donc à nouveau utiliser la passerelle rénovée dans l'esprit de la passerelle d'origine, dès cette fin d'année.

## Autres chantiers en cours

*À côté des "gros" chantiers, la Ville entreprend de nombreux travaux d'entretien dans les bâtiments communaux ou sur la voirie.*

Pendant les dernières semaines ont été réalisés les travaux suivants :

- reprise du trottoir, route de Strasbourg
- dépose et repose de pavage, rue Denis Diderot
- dépose et repose de bordures et reprise de trottoir, rue Chateaubriand
- reprise du trottoir, au 33 rue de Gumbrechtshoffen
- abattage d'arbres morts par les ouvriers du SIVU le long du Schwarzbach, en entrée de ville route de Froeschwiller et faubourg de Niederbronn
- entretien sur fascines vivantes par les ouvriers du SIVU, rue d'Oberbronn et chemin des Criques
- réalisation de nouvelles décorations de Noël : divers modèles de sapins en bois, les oiseaux sur les paquets cadeaux, des flocons...



## Nehwiller, fin des travaux rue d'Alsace

*Après un chantier de plusieurs mois, les travaux rue d'Alsace sont terminés.*

Alors que les travaux de voirie se sont achevés pour la rentrée, il restait à réaliser des travaux de finitions.

Pendant la première quinzaine d'octobre, le réseau fibre a été déployé rue d'Alsace jusqu'à l'angle avec la rue de la République.

La reprise des trottoirs, désormais élargis pour améliorer la sécurité des piétons, s'est poursuivie avec la pose d'un nouvel enrobé.

Il ne manque plus qu'une dernière opération : l'application d'un enrobé rouge au niveau de la traversée de la rue des Chênes, prévue dès que les conditions météorologiques le permettront.



# Démarches : Demande d'urbanisme et déclaration des travaux

Avant de vous lancer dans des travaux sur ou autour de votre habitation, sachez qu'une demande d'autorisation est souvent nécessaire. Pour éviter tout désagrément, nous vous invitons à vous rendre en mairie afin de vérifier votre situation, notamment dans le cadre du PLUi (Plan Local d'Urbanisme intercommunal) en vigueur dans votre commune.

Nous vous rappelons l'importance de déposer votre dossier au service urbanisme ou via le site guichet unique par internet :

<https://appli.atip67.fr/guichet-unique>  
Retrouvez dans cet article, toutes les informations utiles ainsi que le schéma explicatif pour bien préparer vos projets.

Tous les travaux qui modifient l'aspect extérieur du bâtiment sont soumis à une demande d'autorisation.

Dans les cas où une autorisation est nécessaire, il faut déposer :

- le formulaire Cerfa correctement complété : toutes les coordonnées, les références cadastrales, la superficie du terrain, le descriptif du projet, date et signature (un exemplaire original) sur le formulaire de demande

- un plan de situation,
- un plan de masse sur lequel, il faut planter le projet, avec toutes les cotations des distances par rapport aux limites séparatives de la parcelle. (Les plans peuvent être récupérés sur [www.cadastre.gouv.fr](http://www.cadastre.gouv.fr))
- une coupe de principe
- des façades ou des photos des façades avec des dimensions

Selon le projet, d'autres documents viendront compléter votre demande

d'autorisation :

- une photo de près et une photo de loin de l'unité foncière concernée par le projet afin de pouvoir apprécier son environnement proche et lointain.

Le permis de démolir (PD) est obligatoire pour toute démolition, quelle que soit la surface.

N'entreprenez pas de travaux avant d'avoir fait votre demande !

N'hésitez pas à vous renseigner auprès de Tania Schott, Service Urbanisme au 03 88 80 89 35 ou [urbanisme@reichshoffen.fr](mailto:urbanisme@reichshoffen.fr)

Les travaux illégaux réalisés sans autorisation d'urbanisme sont considérés comme des fautes passibles de sanctions pénales, civiles ou fiscales.

La municipalité peut engager une action en responsabilité civile. Le tribunal de grande instance peut alors exiger :

- l'interruption immédiate des travaux si le chantier est en cours ;
- la démolition totale des constructions sur votre terrain ;
- la mise en conformité des points irréguliers ;
- la régularisation administrative de votre projet ainsi que sa régularisation fiscale.

Le schéma ci-dessous vous éclaire quant au type de diverses démarches à entreprendre en fonction de vos projets de travaux.

## TOIT

Tuiles (réfection de toiture) : **DP\***  
Auvent, préau : < 5 m<sup>2</sup> : **aucune formalité**  
< 20 m<sup>2</sup> : **DP\***  
> 20 m<sup>2</sup> : **PC\***

Aménagement des combles ou tout autre aménagement en espace d'habitation  
< 5 m<sup>2</sup> : **aucune formalité** si pas de modification de l'aspect extérieur du bâti  
> 20 m<sup>2</sup> : **DP\***

## PANNEAUX SOLAIRES, PARABOLE, FENÈTRES DE TOIT: DP\*

## VÉRANDE, TERRASSES COUVERTES

< 5 m<sup>2</sup> : **aucune formalité**  
< 40 m<sup>2</sup> : **DP\***  
> 40 m<sup>2</sup> : **PC\***

## ABRIS DIVERS

< 5 m<sup>2</sup> : **aucune formalité**  
< 20 m<sup>2</sup> : **DP\***  
> 20 m<sup>2</sup> : **PC\***

## CLÔTURE, MUR DE CLÔTURE, PORTAIL: DP\*

## FAÇADE, RAVALEMENT, MODULES EXTÉRIEURS DE CHAUFFAGE ET RAFRAÎCHISSANT: DP\*

## CRÉATION DE FENÊTRE ET CHANGEMENT DE MENUISERIES EXTÉRIEURES: DP\*

## PISCINE

< 10 m<sup>2</sup>, non couverte restant moins de 3 mois : **aucune formalité**  
< 100 m<sup>2</sup> ouverte : **DP\***  
< 100 m<sup>2</sup> avec couverture < 1,80 m de haut : **DP\***  
> 100 m<sup>2</sup> et/ou de haut et/ou local technique > 20 m<sup>2</sup> : **PC\***

## GARAGE

< 5 m<sup>2</sup> : **aucune formalité**  
< 20 m<sup>2</sup> : **DP\***  
> 20 m<sup>2</sup> : **PC\***

Transformation du garage en habitat quelle que soit la superficie : **DP\***

\* DP : Déclaration préalable - PC : permis de construire.

Avant d'entamer toutes démarches, il conviendrait de passer au service urbanisme, afin de vous permettre la finalisation de votre projet dans les meilleures conditions possibles.

## Vente de bois de chauffage : par adjudication dès 2026

*Lors du Conseil Municipal du 25 novembre 2025, il a été décidé à l'unanimité que la vente de lots de bois de chauffage aux particuliers s'effectuera par adjudication\* à partir de 2026.*

Cette pratique est mise en œuvre par d'autres communes déjà depuis plusieurs années, permettant plus d'équité et de transparence dans l'attribution des lots face à la diminution des lots à mettre en vente. L'ONF procédera à l'adjudication dès délimitation et évaluation, en principe fin janvier/début février. Les personnes déjà inscrites auprès du Service Technique seront averties et invitées à l'adjudication, dont la publicité sera également faite sur les réseaux de la ville.

12

\* L'adjudication pour la vente des lots de bois est une méthode d'enchères publiques, généralement organisée par l'Office National des Forêts (ONF) ou d'autres entités, où chaque lot de bois proposé à la vente fait l'objet d'une mise à prix suivie d'enchères entre acheteurs potentiels.



## La Ville s'engage contre le frelon asiatique

*La Commune de Reichshoffen instaure, à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2026, une aide financière destinée aux particuliers pour la destruction de nids de frelons asiatiques situés sur les propriétés du ban communal.*

La prolifération du frelon asiatique représente une menace croissante pour la biodiversité et la sécurité des habitants. Consciente de cet enjeu, la Ville de Reichshoffen s'inscrit dans le Plan National de Lutte contre le frelon asiatique à pattes jaunes, porté au niveau régional par la Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt (DRAAF) Grand Est.

### Un dispositif d'aide pour agir ensemble

Pour encourager la destruction des nids, principale mesure de lutte contre la prolifération de cet insecte, la Commune alloue une aide financière aux propriétaires fonciers ou ayants droit faisant appel à une entreprise locale spécialisée. L'objectif : lever le frein principal à la destruction des nids, à savoir leur coût.

### Comment en bénéficier ?

La Ville prend en charge 50 % du coût T.T.C. de la destruction d'un nid, dans la limite de 50 € par intervention. Pour en bénéficier, il suffit de fournir :

- un formulaire de demande d'aide, disponible en mairie ou sur le site internet de la Ville,
- une facture acquittée, datée de l'année en cours, établie par un professionnel spécialisé implanté en Alsace du Nord,
- un justificatif de propriété ou d'ayant droit (titre de propriété, avis de taxe foncière, etc.),
- un relevé d'identité bancaire.

### Quand agir ?

La destruction des nids est particulièrement efficace vers la mi-juillet, avant la délocalisation éventuelle de la colonie et la naissance des futures fondatrices. En automne, après la chute des feuilles, la localisation des nids dans les arbres est plus facile. En détruisant le nid en automne, on empêche les reproducteurs de quitter la colonie pour se reproduire, réduisant ainsi le risque de nouvelle prolifération au printemps suivant.



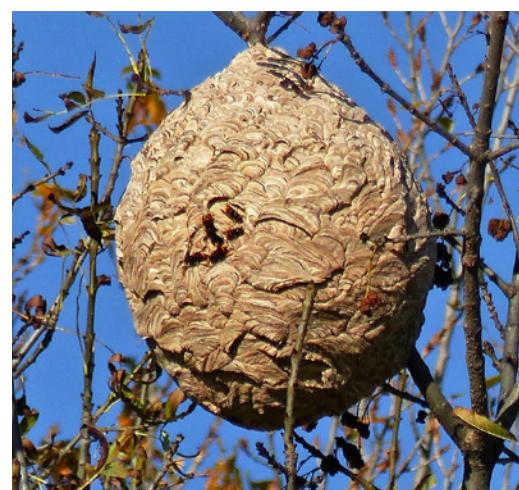
LE SAVIEZ-VOUS ?

### LE FRELON ASIATIQUE, UNE

#### MENACE POUR LA BIODIVERSITÉ

Le frelon asiatique, insecte hyménoptère de la famille des vespidae, est un grand prédateur des insectes pollinisateurs : abeilles, bourdons et guêpes.

Il constitue un facteur majeur d'affaiblissement des ruches, avec des conséquences directes sur la filière apicole. Un seul frelon asiatique peut capturer entre 2 et 5 abeilles par jour, soit jusqu'à 50 abeilles pendant ses 2 à 3 semaines de vie. En décimant ces espèces pollinisatrices, il nuit gravement à la biodiversité. Reconnu depuis 2016 par l'Union Européenne et la France comme « espèce exotique envahissante préoccupante », sa prolifération doit être contenue pour préserver notre écosystème.



# SMICTOM, des sacs pour vos biodéchets

Les usagers ont désormais la possibilité de récupérer, sur présentation du badge de déchèterie, un ou deux lots de 50 sacs kraft aux déchèteries de Lauterbourg, Soultz-sous-Forêts, Woerth, Wissembourg et Niederbronn-les-Bains ainsi qu'au siège du SMICTOM à Wissembourg. Ils seront automatiquement facturés sur la prochaine redevance.

Les nouveaux arrivants sur le territoire peuvent commander gratuitement un kit biodéchets (1 bioseau et 100 sacs) qui sera livré à l'adresse indiquée dans le formulaire de commande : <https://smictom-nord67.com/formulaire-de-commande-de-bioseau/>.



## SACS KRAFT

DISPONIBLES EN DÉCHÈTERIE

Possibilité de retirer un ou deux lots de 50 sacs sur présentation du badge d'accès en déchèterie.

Aux déchèteries de Niederbronn-les-Bains, Woerth, Lauterbourg, Soultz-sous-Forêts et Wissembourg

3 € les 50  
5 € les 100  
sur votre prochaine redevance d'OM



# État civil

## Naissances - RECTIFICATIF

### Février 2025

26 - Élise, Marguerite CHRISTMANN, fille de Matthieu CHRISTMANN et de Delphine BENDER

## Naissances

### Septembre 2025

15 - Marion CHRISTMANN  
fille de Julien CHRISTMANN et de Mélanie LEDIG  
30 - Jules MOSER SCHALLER  
fils de Arnaud MOSER et de Déborah SCHALLER

### Octobre 2025

03 - Asena TURGUT  
fille de Gokhan TURGUT et de Sabrina RAUPP  
06 - Sena, Gökçe KILIÇ  
fille de Gökhan KILIÇ et de Esra SAYAN  
31 - Emilio DAENTZER  
fils de David DAENTZER et de Lucie CHENARD

## Mariages

### Septembre 2025

06 - Bernard GLAAS et Fabienne SCHNEPF  
13 - Christophe METZLER et Audrey WEISLINGER  
20 - Evan TUGAY et Didem SÖYLEMEZ

### Octobre 2025

03 - Cafer ERYIGIT et Nese KANAY  
25 - Samir BHATTI et Bianca-Oana NITU

### Novembre 2025

15 - Adem SISMAN et Ceyda KIRLI  
22 - Muhammed ERYILMAZ et Rabia SIMSEK

## Décès

### Septembre 2025

04 - Antoine, Ernest, Victor HASSENFRATZ  
14 - Madeleine, Marie, HENTZ, née BAUER  
24 - Bernard, Jean, Michel VOGEL  
26 - Marie, Thérèse, Madeleine

## Vos nouveaux interlocuteurs - Rappel

### Eau et Assainissement



SDEA Alsace-Moselle  
1 rue de Rome  
67300 Schiltigheim  
03 88 19 29 99  
contact.communication@sdea.fr  
Accueil au 22 rue des Romains

### Électricité



ÉS Energies de Strasbourg  
37 rue du Marais Vert  
67932 Strasbourg Cedex 9  
03 88 20 60 50  
Accueil au 44 rue du Chemin de Fer

### Éclairage Public



Ville de Reichshoffen  
8 rue des Cuirassiers  
67110 Reichshoffen  
03 88 80 89 30  
service.technique@reichshoffen.fr  
Signalement sur Intramuros

DECKER, née CLAUSSMANN  
30 - Jean, Bernard OBER

### Octobre 2025

01 - Pierre, Daniel, Martin LANOIX  
03 - Alice, Marie, Bernadette BRONNER, née SCHULTZ  
05 - Marie, Thérèse WINLING, née RENK  
07 - Yves, Simon KLEIN  
29 - Yvonne, Anne, Elisabeth ISENMANN, née ROESSLINGER  
31 - Bernard SCHWEITZER

### Novembre 2025

06 - Marguerite JUND, née HOEFFLER  
17 - Régine, Isabelle, Maria DAMM, née RELANGE

*Le Réglement Général sur la Protection des Données ne nous autorise pas à diffuser les noms des nouveaux-nés ou des mariés sans le consentement des personnes concernées. Les informations de l'état civil sont donc moins nombreuses.*

# Conseil Municipal des Jeunes, un automne entre mémoire et solidarité

*La rentrée du Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) fut placée sous le signe de l'histoire, de la mémoire et de la solidarité.*

## A la découverte des anciennes activités du centre-ville

Le 17 septembre dernier, les jeunes élus du CMJ ont été guidés par Messieurs Jean-Claude Winling et Jo Roll, lors d'une déambulation dans le centre ancien. À partir de vieilles photos, ils sont partis à la découverte des bâtiments anciens ayant abrité des commerces et autres activités après 1945.

Dans les années 1945-50, s'y trouvaient 21 restaurants (il en reste deux : Brasserie Au Raisin et l'Arbre Vert), 5 boucheries-charcuteries, 5 boulangeries (il en reste deux : Krebs et Jerem et Flo), un grand nombre de petites épiceries et des activités de commerces d'animaux de ferme.

Pour Jean-Claude Winling qui y vivait et jouait dans son enfance, ses parents tenaient une boulangerie (Bernard), les commentaires et anecdotes sur ces commerces et autres maisons furent très denses et passionnantes avec ces « petites histoires » qui agrémentent



*Le parchemin de 13 m de Jo Roll qui relate des tas de souvenirs sur Reichshoffen de 1945 aux années 2000.*

la vie quotidienne.

Et dans cette ruche d'activités, un magasin unique qu'il ne fallait pas manquer : « Philomène » ... *« Un magasin minuscule rue de la Fontaine, une façade de 3 m de large. C'était, dans les années 50, la seule librairie-papeterie de notre ville. On y trouvait de tout et à la rentrée scolaire, c'était la bousculade, pensez donc... avec 3 clients le magasin était plein et le quatrième devait attendre dehors. »*

Toute cette vivacité changea à partir des années 1971 après l'installation du premier supermarché « Migros ».

Un beau retour aux sources fort instructif pour les jeunes élus.

14



## Cérémonie du 11 novembre

En tant qu'élus par leurs pairs, certains jeunes du CMJ étaient présents lors de la cérémonie de l'Armistice ce 11 novembre pour participer à la mémoire des habitants morts à la guerre. Ils ont lu le message ministériel du jour par alternance.



Au cours de l'année, le CMJ est invité à participer à toutes les manifestations patriotiques mettant en avant notre histoire nationale certes mais également locale alsacienne, mouvementée au cours des siècles.

Faire mémoire c'est regarder le passé, découvrir et adapter le présent et construire l'avenir, dans la paix et la fraternité au-delà des frontières humaines et nationales.

## Après-midi solidaire avec les résidents de la Maison Marzolff

Le mercredi 19 novembre, un certain nombre d'élus du CMJ se sont rendus à l'EHPAD sous la responsabilité de l'adjointe Éliane Waechter, rencontrer des résidents avec l'animatrice Christelle Schmitt.

Les jeunes élus avaient souhaité partager un moment fort autour d'une activité de bricolage de Noël avec les résidents de l'EHPAD afin de réaliser un cadeau qui les accompagnera durant le temps de l'Avent et les fêtes de Noël.

Ils ont réalisé avec des résidents une décoration de Noël individuelle en customisant des sapins stylés en bois.

Les personnes âgées avaient été heureuses de retrouver en septembre les décos automnales réalisées par le CMJ en 2024 et avaient apprécié les décos offertes à Pâques dernier.



Ces sapins furent distribués pour certains aux résidents, pour d'autres ils agrémenteront les décos des espaces intérieurs.

C'est toujours un moment fort, chaleureux, émouvant aux cotés des résidents.

## Janvier

- 01-31 - Sentier des Crèches : visite libre à l'église St-Michel, tous les jours de 9h30 à 17h (jusqu'au 2 février).
- 01-04 - Patinoire éphémère, du lundi au vendredi de 14h à 19h, jeudi de 14h à 17h, samedi et dimanche de 10h à 12h et de 14h à 19h.
- 01 - Sonnerie avec Grande volée pour l'entrée solennelle dans la nouvelle année, à 0h02.
- 02 - Tennis Club de Reichshoffen / Début de l'Open d'hiver.
- 10 - Ramassage des Sapins par Reichshoffen Animation, de 8h à 12h à Reichshoffen et Nehwiller.
- 15 - Conférence Altaïr / "Belgique", à 20h00 à La Castine.
- 16 - Cérémonie des Vœux du Maire à 19h00 à La Castine.
- 18 - AAPMMA / Assemblée Générale à 10h00 au Hall des Pêcheurs.
- 22 - Cinéma - Vous avez dit culte ? / "L'homme de Rio" (VF) à 20h à La Castine.
- 31 - Arboriculteurs / Cours de taille d'hiver, rendez-vous à 13h45, parking de la mairie.
- 31 - Festival Décadanse / "Segnali di Risonanza" par la Cie EZ3\_Ezio Schiavulli, à 20h spectacle hors-les-murs sur le site de l'usine CAF (6 rue de Strasbourg à Reichshoffen). Dès 10 ans.

## Février

- 01 - AAPMMA / Matinée dansante à 11h30 au Hall des Pêcheurs. Conférence Altaïr / "Éthiopie", à 20h00 à La Castine.
- 05 - Portes Ouvertes au CFAI de Reichshoffen, de 9h à 12h30, au CFAI (2 rue Ettore Bugatti). Ciné-Concert / "Nuages" par la Cie SZ, à 11h à La Castine (à partir de 3 ans, durée : 45 min).
- 07 - Arboriculteurs / Cours de taille d'hiver, rendez-vous à 13h45, parking de la mairie.
- 11 - CFAI/TECH LAB "Maintenance /électricité" de 13h à 15h et "Usinage" de 15h à 17h - À la découverte d'un métier de l'industrie (2 rue E. Bugatti).
- 12 - Ciné-Débats avec les PNRVN / "La Pomme de la discorde", à 20h à La Castine.
- 14-15 - Club canin / Concours de Pistage Français, toute la journée au terrain d'entraînement.
- 20 - Cinéma - Vous avez dit culte ? / "Little Big Man" (VOST) à 20h à La Castine.
- 23 - Don du sang, de 16h30 à 20h à l'Espace Cuirassiers, suivi à 20h15 de l'A.G. de l'Association des Donneurs de Sang Bénévoles de Reichshoffen-Nehwiller.
- 25 - CFAI /TECH LAB "Chaudronnerie / Soudage", À la découverte d'un métier de l'industrie, de 14h à 16h

- 28 - (2 rue Ettore Bugatti). Coyote Moto Club / Assemblée Générale, à 20h au Club canin.

## Mars

- 06 - Cinéma - Vous avez dit culte ? / "Paris, Texas" (VOST) à 20h à La Castine.
- 07 - AAPMMA / Ouverture de la pêche 1<sup>re</sup> catégorie.
- 07 - Portes Ouvertes au CFAI de Reichshoffen, de 9h à 12h30, au CFAI (2 rue Ettore Bugatti). Rishefer Schlosshexe / Soirée Carnavalesque, animée par l'orchestre Zinseltaler à 19h15 à l'Espace Cuirassiers. Renseignements et réservations au 07 62 69 60 53.
- 07-08 - Club canin / Championnat et Coupe de France IFH en pistage, toute la journée au terrain d'entraînement (rue Émile Mathis).
- 08 - Rishefer Schlosshexe / Cavalcade internationale, départ à 14h30, défilé au centre-ville.
- 06 - Conférence Altaïr / "Amazonia" à 20h à La Castine.
- 14-15 - École de Musique du Pays de Niederbronn-les-Bains / Spectacle "Ali Baba et les Quarante Voleurs", samedi à 20h et dimanche à 16h à La Castine.
- 16 - Sonnerie pour l'annonce de la Libération définitive de Reichshoffen à 20h02.

- 18 - CFAI /TECH LAB "Usinage" - À la découverte d'un métier de l'industrie (2 rue E. Bugatti). Cérémonie du Souvenir de la Fin de la Guerre d'Algérie dans le parc de la Mairie. Ciné-Débats avec le PNRVN / "Le Voyage épique d'un hérisson", à 20h à La Castine.
- 19 - SHARE / A.G. à 20h à l'Espace Cuirassiers, suivie d'une conférence d'Yves Moritz "Metternich". Sonnerie pour la naissance du Roi de Rome à 20h02.
- 20 - 12<sup>e</sup> Courses des Cuirassiers de l'ADVN dès 14h au Complexe Sportif. Renseignements sur : [www.athletic-vdn.com/](http://www.athletic-vdn.com/)
- 21 - Concert de l'Harmonie de Gumbrechtshoffen, à 20h à La Castine.
- 25 - CFAI /TECH LAB "Chaudronnerie / Soudage", À la découverte d'un métier de l'industrie, de 14h à 16h (2 rue Ettore Bugatti).
- 26 - Conférence Altaïr / "Dans les forêts" par Élise Blanchard, à 20h à La Castine.
- 28 - EMPN / Audition des classes de piano à 17h, 17h45 et 18h30 à l'Auditorium de La Castine.
- 29 - Salon "Les Artisans du Bien-Être" de 10h à 18h à l'Espace Cuirassiers, organisé par le Bar à Thé, le Club Numérique de Reichshoffen et Energia vitae. Présence de Miss Beauté Alsace - Expo de voitures anciennes - Restauration sur place.

## PNRVN : le 50<sup>e</sup> anniversaire et l'amorce d'une nouvelle charte

*Le Parc naturel régional des Vosges du Nord fête ses 50 ans. 2025 est aussi l'année du lancement de la révision de notre charte. Une réflexion à laquelle vous pouvez pleinement participer.*

Chacun des 59 Parcs naturels régionaux de France dispose d'un projet de territoire qui oriente ses actions. Ce projet s'appelle la Charte du Parc et fonde le classement d'un territoire en Parc naturel régional pour une durée de 15 ans. Pour renouveler ce label, le Parc et ses partenaires doivent se remettre autour de la table afin d'élaborer un nouveau projet, tenant compte des évolutions tout en se projetant dans un futur qui correspondrait aux idéaux de ceux qui l'habitent et qui y travaillent. C'est un exercice de prospective indispensable qui permet d'anticiper les enjeux de long terme. On dit alors que le Parc est en révision de charte.

### Identifier les défis que le territoire devra relever à l'horizon 2045.

Depuis mars 2025, les techniciens du Parc naturel régional vont à la rencontre des habitants et des visiteurs. Leur objectif à travers cette présence sur 50 événements locaux : échanger, dialoguer et recueillir des avis précieux qui vont nourrir le projet. En parallèle, le Parc poursuit la concertation avec les acteurs et partenaires du territoire : collectivités locales, agences d'État, chambres consulaires, associations, fédérations... Des réunions thématiques (nature, agriculture, culture, énergie, alimentation, patrimoine bâti...) vont rythmer les années à venir pour élaborer un projet à la fois ambitieux et cohérent.

Le Parc c'est vous ! Donnez votre avis sur les actions à mettre en œuvre et apportez votre contribution au projet en répondant au questionnaire :

<https://www.parc-vosges-nord.fr/article/3-questions>

Si vous souhaitez en savoir + sur les 50 ans de projets pour votre territoire, découvrez l'édition spéciale de la gazette des Vosges du nord : <https://bit.ly/BiUns50ans>



LE SDEA VOUS INFORME

### Je protège mon compteur d'eau contre le gel



Votre compteur d'eau est à l'intérieur ?

- ✓ Maintenez le local (garage, cave...) à une température positive.
- ✓ Isolez les canalisations avec du polystyrène ou un isolant naturel.
- ✗ Évitez la laine de verre (absorbe l'humidité) et le film réfléchissant ( bloque les ondes radio).

Votre compteur d'eau est à l'extérieur ?

- ✓ Gardez le regard fermé pendant les périodes de gel.
- ✓ La chaleur du sol maintient une température positive.
- ✓ Si vous devez accéder au compteur, veillez à bien refermer le regard après intervention.



#### En cas de gel :

1. Coupez l'eau pour éviter les fuites au dégel.
2. Dégelez doucement les tuyaux avec un sèche-cheveux (pas de flamme).
3. Vidangez l'installation si nécessaire.



#### Surveillez régulièrement votre compteur pour :

- Déetecter une fuite,
- Éviter les dommages matériels,
- Prévenir les surcoûts sur votre facture.

Les métiers de l'eau vous intéressent ?  
Le SDEA recrute, jetez-vous à l'eau et rejoignez-nous !